

PUBLIC NOTICE

Pursuant to Section 194 of the Municipal Act, Public Notice is hereby given that the audited financial report of the R.M. of Montcalm for the year ending December 31, 2025, together with related financial statements, have been deposited in the Office of the Treasurer of the Municipality and are available for inspection by any person or his agent at all reasonable hours, and at his own expense, may make a copy thereof or extractions therefrom.

Dated at Letellier, Manitoba this 24th day of September, 2026.

Chief Administrative Officer, Jolene Bird CMMA (Hons.)
RM of Montcalm

AVIS PUBLIC

Conformément à l'article 194 de la Loi sur les municipalités, sachez que le rapport financier vérifié de la M.R. de Montcalm pour l'année se terminant le 31 décembre, 2025, ainsi que les états financiers annexes ont été déposés au bureau du secrétaire-trésorier de la municipalité et qu'ils se trouvent disponibles à l'inspection du public ou de son représentant et que quiconque est autorisé à ses frais à en faire une copie ou des extraits.

Fait à Letellier, Manitoba ce 24 jours d'septembre, 2026.

Directrice générale, Jolene Bird CMMA (Hons.)
MR de Montcalm